

Courseulles sur-Mer

WWW.COURSEULLES-SUR-MER.COM  

N° 139 - ÉTÉ 2021



La Fête de la Musique

UN MOMENT ATTENDU



Courseulles
La station bien-être sur-Mer

Sommaire

- 3 **Edito**
- 4 **Rétrospectives**
- 8 **A vos maillots !**
- 10 **La saison estivale**
- 12 **L'accueil de loisirs**
- 14 **Les Conseillers
communautaires**
- 18 **Le Musée
La Salle Quiquemelle**
- 19 **Les actions 2021
du CCAS**
- 20 **Prévention Canicule**
- 21 **Zoom sur...
le Tennis Club
Opération Tranquilité
Vacances**
- 22 **Agenda
Mairie Pop'in**
- 23 **Expressions politiques
Etat Civil**

.....
Courseulles
sur-Mer

Directeur de publication :
Anne-Marie Philippeaux

Mise en page et rédaction :
Ville de Courseulles-sur-Mer

Impression : Bémographic

Nombre d'exemplaires : 5 900

Dépôt légal : à parution

INFOS PRATIQUES

Mairie

Hôtel de Ville 48 rue de la Mer 14470 Courseulles-sur-Mer
Tél. : 02 31 36 17 17 - mairie@ville-courseulles.fr
www.courseulles-sur-mer.com

Facebook @villecourseulles - Instagram @courseullessurmer

Nouveau : SMS d'informations : mairiepopin.fr/inscriptions

Horaires d'ouverture

- Les lundis, mercredis et jeudis : 10h à 12h - 13h45 à 17h
- Le mardi : 10h à 12h - 13h45 à 18h
- Le vendredi : 10h à 16h
- Le samedi : Permanence état civil de 10h à 12h

Le bureau du port

Quai Ouest 14470 Courseulles-sur-Mer

Tél. / Fax : 02 31 37 51 69 - port@ville-courseulles.fr

Horaires d'ouverture

- Toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h
- du 1^{er} mai au 30 sept. : les dimanches et jours fériés de 9h à 12h
- Juillet/août : de 9h à 12h et aux heures des marées entre 14h et 20h

Jours de marchés

- Toute l'année : les mardis et vendredis matins
Rue de la Mer et Place du Marché
- En juillet et août : le dimanche matin Quai des Alliés
- Tous les jours : marché aux poissons Quai des Alliés (port)

Office de tourisme Terres de Nacre

Bureau d'informations

5 rue du 11 novembre 14470 Courseulles-sur-Mer

Tél. : 02 31 37 46 80 - infos@terresdenacre.com

www.terresdenacre.com - Facebook @Terresdenacretourisme

Horaires d'ouverture

- Tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Sécurité

- Police Municipale : 02 31 37 46 75
- Gendarmerie : 02 31 29 55 20 ou 17
- Sapeurs-pompiers : 18 ou 112
- SNSM : 06 31 53 89 21



Toutes les actualités liées à la Covid-19 sont à retrouver sur le site Internet de la Ville, rubrique Infos Covid-19



Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été 2021.

La pandémie recule progressivement et les mesures sanitaires indispensables deviennent moins contraignantes. Nous allons enfin pouvoir échanger des sourires et profiter des moments de convivialité qui nous ont tant manqué.

Tout au long des pages de ce nouveau bulletin, vous allez pouvoir revivre en image le printemps avec les commémorations et les premiers moments festifs. Vous allez retrouver vos rubriques favorites comme les nouveaux commerçants.

Nous avons souhaité consacrer quelques pages aux missions de notre communauté de communes Cœur de Nacre et au travail des élus qui vous représentent. Les missions de Cœur de Nacre sont souvent méconnues et tellement liées à votre vie quotidienne. Ces

élus sont vos relais et vos interlocuteurs pour tout ce qui touche, en autres, aux déchets, à la mobilité ou encore au développement économique.

Dans le dépliant de l'été, vous allez découvrir le programme organisé soit par la ville elle-même, soit en partenariat avec des associations ou des organismes divers.

Tout ce programme est le fruit d'un gros travail de préparation depuis décembre dernier par la commission culture animation et le Service Culture Animations Associations.

Très bel été à Tous. Profitez de notre ville, de nos commerces, de nos animations, de la plage et de la piscine.

Restons, bien sûr, attentifs, vigilants au confort et à la sécurité de tous.

Au plaisir de vous croiser

Prenez soin de Vous et respectez les gestes barrières.

Anne-Marie PHILIPPEAUX
Maire de Courseulles-sur-Mer

Contactez vos élus

Si vous souhaitez les rencontrer, nous vous invitons à prendre rendez-vous par mail

Anne-Marie PHILIPPEAUX
Maire - maire@ville-courseulles.fr
Tél. de Mme Broyelle
(assistante) : 02 31 36 17 54

Sébastien GEFROY
1^{er} adjoint "finances, personnel"
s.geffroy@ville-courseulles.fr

Michèle TANNÉ
2^e adjoint "Vie associative,
jeunesse, sports
et affaires scolaires"
m.tanne@ville-courseulles.fr

Bruno DUBOIS
3^e adjoint "Environnement,
développement durable
et urbanisme"
b.dubois@ville-courseulles.fr

Maggie GILBERT
4^e adjoint "Culture, animations,
fêtes et cérémonies"
m.gilbert@ville-courseulles.fr

Francis NICAISE
5^e adjoint "Affaires générales,
sécurité et police municipale"
f.nicaise@ville-courseulles.fr

Anne-Marie VAN VEEN
6^e adjoint "Affaires sociales"
am.vanveen@ville-courseulles.fr

Jean-François GUILBERT
7^e adjoint "Affaires techniques
et port"
jf.guilbert@ville-courseulles.fr

Christelle DOUIS
8^e adjoint "Commerce, artisanat et
développement économique"
c.douis@ville-courseulles.fr

Permanences Affaires sociales
Anne-Marie VAN VEEN
Jeudi de 10h à 12h
Avec ou sans rendez-vous

Rétrospectives



> 25/04/2021 - Cérémonie Souvenir Déportés

Lors de la journée nationale du souvenir des victimes de la déportation qui se tient le dernier dimanche d'avril, Madame le Maire, après un dépôt de gerbes en hommage à ces victimes, a rappelé que *"depuis 2012, de façon officielle à Courseulles, et ce grâce à Madame Réjane Douyère, que beaucoup d'entre vous ont connue, nous commémorons et nous nous souvenons du sort tragique de ces millions de femmes, d'hommes et d'enfants"*. Puis, François Gernier, conseiller municipal, a lu le discours de Madame Douyère prononcé le 29 avril 2015 relatant notamment le sort d'une famille caennaise anéantie pendant l'année 1942, la famille Kirzner. Un moment émouvant disponible sur la page Facebook de la ville.

08/05/2021 - Cérémonie du 8 mai 1945 <

"Nous qui sommes nés après ces moments terribles, nous avons le devoir d'en transmettre la mémoire. Pour moi, les commémorations sont un moment de transmission aux jeunes générations. Elles imposent un devoir mémoriel, par respect pour les sacrifices consentis, et pour nous éviter de revivre la même chose. Elles sont l'expression même de notre identité républicaine. Aujourd'hui, devant ce monument aux morts, nous commémorons avec émotion le 76^{ème} anniversaire de la victoire des forces alliées contre le nazisme et la barbarie. Souvenons-nous ! Souvenons-nous de ces combattants héroïques, victimes de ces terribles années de guerre, de toutes celles et ceux qui ont risqué ou sacrifié leur vie pour que nous recouvrions notre liberté", Extrait du discours de Madame le Maire.



> 08/05 - Cérémonie au Centre Juno Beach

Madame le Maire, Nathalie Worthington, directrice du musée, et des représentantes de l'association des Amis du Centre Juno Beach ont déposés des gerbes au Centre Juno Beach, en hommage aux victimes civiles et militaires de la Seconde Guerre mondiale. *"Souvenons-nous, sur le secteur Juno et ses plages, de nos amis et alliés canadiens venus de leur lointain pays participer à la libération de leurs cousins"*. Suivi d'un dépôt de gerbe en mémoire de Garth Webb, vétéran canadien du Jour J et fondateur du Musée Canadien, qui nous a quittés le 8 mai 2012.





> 28 & 29 MAI 2021 - Les Jardifoliz

La 14^{ème} édition des Jardifoliz organisée par l'association Le Cercle des Jardiniers a remporté un franc succès. 21 jardins privés ont ouvert, le temps d'un week-end, leurs portes au public, dans le respect des gestes barrières. Sous le soleil, les nombreux promeneurs ont pu découvrir les 65 artistes plasticiens, musiciens, danseurs, comédiens ou conteurs, présents pour l'occasion. Un grand bravo à tous les bénévoles pour l'organisation de ce bel événement que l'on retrouve avec bonheur à Courseulles depuis 2006.

06/06/2021 - Cérémonie du 6 juin

Une cérémonie du souvenir a eu lieu à l'occasion du 77^{ème} anniversaire du Débarquement Allié en Normandie en présence notamment de Stéphan Nadeau, attaché de défense adjoint du Canada auprès de la France, Jean-Philippe Vennin, secrétaire général de la préfecture du Calvados, Marcel Pudepièce, président des Anciens Combattants, Nathalie Worthington, directrice du Centre Juno Beach et les portes drapeaux.

"Après avoir rendu hommage aux victimes civiles, nous être recueillis sur la tombe de Léo Gariépy, après avoir rendu hommage à tous les marins de la Combattante et à travers eux à tous ceux qui ont pris la mer pour nous, après le chant des partisans à la stèle du Général de Gaulle pour rendre hommage à tous les héros de la résistance, et maintenant autour du char Mémorial Bold qui symbolise la libération par nos amis canadiens, commémorons le dévouement, le courage et le sacrifice de ces soldats, ainsi que celui de tous ceux qui ont combattu et qui nous ont laissé un héritage précieux", Extrait du discours de Madame le Maire.



> 06/06/2021 - Cérémonie au Centre Juno Beach

Une cérémonie canadienne a eu lieu au Centre Juno Beach pour commémorer le Jour J et rendre hommage aux soldats Canadiens et alliés qui ont perdu la vie en Normandie.

En présence notamment de Madame Isabelle HUDON, ambassadrice du Canada à Paris et de Monsieur Gwen JEFFROY, sous-préfet de l'arrondissement de Bayeux, un hommage a également été rendu aux vétérans qui nous ont quittés depuis et à ceux, de moins en moins nombreux, qui sont toujours de ce monde.



> 12/06/2021 - La Berniéraise

Samedi 12 juin marquait le top départ de la 7^{ème} édition de la Berniéraise.

Cet événement est une navigation douce, qui rassemble tout ce qui avance à rames et à voile, afin de rendre hommage à nos libérateurs.

"Le 6 juin 1944, c'est par la mer que sont venus nos libérateurs. C'est sur la mer que nous fêtons ce samedi 12 juin 2021 cette liberté et cette paix retrouvées. Toute personne le souhaitant se rassemble sur l'eau et on débarque sur la plage où sont arrivés les Canadiens".

Nouveauté cette année : 2 départs de La Berniéraise ont été donnés depuis Courseulles-sur-Mer : devant le Centre Juno Beach et devant la piscine pour un débarquement à la Maison des Canadiens à Bernières-sur-Mer.

14/06/2021 - Cérémonie du 14 juin 1944 <

De concert avec une action pédagogique (Rectorat, IHEDN, Délégation militaire départementale) dans le cadre d'un parcours mémoriel "Sur les pas du Général de Gaulle", l'association Fidélité Gaulliste de Basse-Normandie a organisé, lundi 14 juin, sous un soleil radieux, une cérémonie en hommage au 77^{ème} anniversaire du retour du Général de Gaulle sur le sol de la Mère Patrie le 14 juin 1944. Présidée par Monsieur Philippe Court, Préfet du Calvados, la cérémonie s'est déroulée à la Croix de Lorraine, en présence notamment d'élus, d'autorités civiles et militaires et des enfants de l'école de Graye-sur-Mer ainsi que des élèves du collège Letot et du lycée Arcisse de Caumont de Bayeux.

Un hommage a également été rendu à Monsieur Michel Cherrier, 100 ans, combattant volontaire de la Résistance. Il s'est vu remettre les médailles de la Ville de Courseulles-sur-Mer et de Graye-sur-Mer.



> 18/06/2021 - Souvenir de l'Appel du 18 juin

Une cérémonie a eu lieu à la Stèle de Gaulle à l'occasion de la Journée nationale commémorative de l'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle refusant la défaite et appelant à poursuivre le combat contre l'ennemi.

Un dépôt de gerbes a été effectué par Madame le Maire, Monsieur Marcel Pudepièce, Président des Anciens Combattants et Monsieur Cédric Nouvelot, Vice-Président du Conseil Départemental.



> 18/06/2021 - Concours photos

Vendredi 18 juin, Madame le Maire a convié les gagnants du concours photos "Courseulles autrement" à la remise des prix et à l'inauguration de l'exposition photos.

Les 5 premiers lauréats ont eu le plaisir de recevoir un chèque cadeau de 50 € à dépenser chez les commerçants courseullais partenaires de l'opération. Les 10 gagnants suivants ont eu des cadeaux à l'effigie de la Ville.

L'occasion pour Madame le Maire et les membres du jury présents de les féliciter de vive voix et de découvrir tous ensemble les 15 photos gagnantes du concours photos, désormais présentes sur la digue.

20/06/2021 - Fête de la Musique

La musique était de retour à Courseulles-sur-Mer pour la Fête de la Musique, ce dimanche 20 juin, avec un programme festif concocté par le service Animations de la Ville. À 14h45, 10 voitures anciennes de l'association Les Volants de Nacre ont défilé dans les rues de la Ville avec, à bord, 10 musiciens qui ont offert un concert ambulant. À 18h, le groupe Vaguement la Jungle s'est produit au Parc du Chant des Oiseaux pour un concert en plein air, gratuit, devant près de 250 personnes. Une journée conviviale et festive appréciée par tous.



PRÉSENTATION

Nouveaux commerçants



Un air de prairie

Le 17 avril dernier, Sandrine Boël a ouvert son épicerie fine. "Assistante de direction à Paris, j'ai eu envie d'un revirement de situation professionnelle" explique Sandrine. "Je viens à Courseulles depuis toute petite. L'occasion s'est présentée avec ce local, je me suis donc lancée". Une boutique qui "propose un large choix de produits locaux : fruits et légumes, épices, terrines terre et mer, chocolats, miel, glaces, cosmétiques au lait de jument, nourriture Bio pour animaux,... avec des nouveautés toute l'année comme l'hydromel que je viens de recevoir, une boisson fraîche à base de miel, délicieuse".

Ouvert lundi : 14h à 19h, mardi au samedi : 9h - 13h & 14h - 19h et dimanche : 10h - 13h. Hors saison : du mardi au samedi.
3 route de Revers - Un Air de Prairie
Tél. : 06 62 84 85 11 / 02 31 97 58 29 - Mail : unairdeprairie@orange.fr



Angélique Wirth - Réflexologue

Après avoir travaillé dans le secteur bancaire à Bruxelles, Angélique décide de passer son diplôme à Paris et devient réflexologue plantaire. "Ce qui me plaisait dans cette pratique est l'esprit bien-être, le massage et bien sûr les pieds" explique Angélique. Aujourd'hui Courseullaise, elle pratique à domicile. "La réflexologie permet de stimuler les 85 points réflexes présents sous chaque voûte plantaire. Chaque point réflexe est d'ailleurs lié à un organe" précise Angélique. "La séance de massage dure 45 minutes et a pour seul objectif de vous détendre. Certaines personnes arrivent même à s'assoupir".

Angélique Wirth_Reflexologue
Consultations du lundi au samedi matin sur RDV au 06 52 74 41 92
ou par mail à angelique.wirth.reflexologie@gmail.com



Quai Ouest Marine

Depuis fin avril, Valentin Cusson est le nouveau gérant de Quai Ouest Marine. Après avoir été moniteur à l'Ecole de Voile de Courseulles, il s'engage pendant 10 ans dans la Marine Nationale avant de reprendre le magasin courseullais. "On propose de la vente de pièces détachées, de la réparation toutes marques et de la vente de bateaux neufs et d'occasion. Nous avons également un service de grutage" explique Valentin qui a de nombreux projets pour développer l'affaire. "Prochainement, il y aura un espace glisse dans la vitrine du magasin avec la vente de paddles, bodyboards, kayaks,... Je souhaite également mettre en place une conciergerie nautique et à la rentrée de septembre, je proposerai l'arrondi à l'euro supérieur pour en faire don à la SNSM de Courseulles".

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h - 8 chemin de la Tuilerie - Tél. : 02 31 96 81 49
Mail : contact@quai-ouest-marine.com - www.quai-ouest-marine.com - Quai Ouest Marine

ERRATUM - LES TRÉSORS DE LIZON : Dans l'édition du printemps 2021, une erreur s'est glissée dans les coordonnées des Trésors de Lizon. Vous pouvez la contacter au 06 03 33 50 06.

À VOS MAILLOTS

La piscine réouvre ses portes le 12 juillet



Après avoir réalisé un audit pour répertorier les travaux nécessaires à effectuer, un appel d'offres a été lancé pour effectuer les travaux incontournables, notamment le remplacement de la pompe à chaleur, pour ouvrir la piscine cet été en toute sécurité. *"Nous avons rencontré des problèmes techniques auxquels se sont greffés les nouveaux confinements liés à la crise de la Covid, avec toutes ses complications d'approvisionnement. Nous avons longtemps attendu des pièces nécessaires pour la fabrication de la nouvelle pompe à chaleur"* explique Jean-François Guilbert,

Maire-adjoint en charge des Services techniques.

Bonne nouvelle : la pompe à chaleur sera opérationnelle pour cette année et permet une ré-ouverture le lundi 12 juillet. *"Après sa fermeture le 19 septembre, nous allons réfléchir à l'avenir de la piscine, faire des études avec un architecte sur l'accueil, les vestiaires,... pour proposer un équipement de qualité aux Courseullais et aux touristes"* indique Madame le Maire.

Des activités pour tous !

Face à la mer, la piscine d'eau de mer, découverte et chauffée, sera ouverte au public, pour de bons moments en famille ou entre amis, du lundi au samedi, de 13h à 18h30. Le dimanche : de 9h30 à 12h et de 13h à 18h30.

Des cours de natation (individuels ou collectifs) seront dispensés tous les matins, de 9h30 à 12h. Inscriptions possibles dès maintenant par téléphone au 02 31 37 47 60 ou directement à la piscine, du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 17h30.

Des cours d'aquagym seront proposés à 11h du lundi au samedi, sauf le mercredi. Une activité idéale pour un renforcement musculaire et articulaire.



+ d'infos et tarifs : www.courseulles-sur-mer.com/culture-et-loisirs/equipements-sportifs/piscine/
ou au 02 31 37 47 60

GROS PLAN SUR...

La saison estivale

La saison estivale est désormais lancée ! Sports de plein air, activités, concerts, spectacles, expositions, le Service Animations de la ville de Courseulles et les Associations vous proposent comme chaque année un programme riche et varié, qui devrait plaire à tous.



© Nathalie Papouin

LA GRANDE ROUE EST DE RETOUR

Depuis 4 ans, l'arrivée de la Grande Roue à Courseulles fait le bonheur de tous, petits et grands.

De jour comme de nuit, venez (re)découvrir nos paysages incroyables à plus de 32 mètres de hauteur. La Grande Roue, c'est 24 cabines, dont une adaptée pour les personnes handicapées, éclairées, fermées par des vitres et portes, accessibles jusqu'à 6 personnes. Elle vous transportera pendant trois tours.

+ d'infos :  Grande Roue Amusements

LE CLUB DE PLAGE DES MOUSSAILLONS

C'est avec grand plaisir que les enfants, de 4 à 12 ans, pourront à nouveau s'amuser au club de plage, désormais appelé, le Club des Moussaillons. Notre équipe d'animateurs diplômés propose de nombreuses activités sportives, ludiques et récréatives pour des vacances en pleine forme et dans la bonne humeur. Ouvert, du lundi au samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30. Profitez également du parcours acrobatique et du maxi-aéro trampoline qui vous promet des sauts périlleux, les vendredi et samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h.

+ d'infos : www.courseulles-sur-mer.com



© Teejay

DES SCÈNES MUSICALES LES MARDIS ET SAMEDIS

Tous les mardis de juillet/août sur la digue (côté piscine) et les samedis de juillet Place du Marché, venez assister aux 12 scènes musicales gratuites proposées par la ville. Du jazz, des années 80, de la pop en passant par du soul, du funk ou du rock celtique, il y en aura pour tous les goûts musicaux.

+ d'infos : www.courseulles-sur-mer.com

Des feux d'artifices

Spectacle apprécié par tous et après un été sans, la Ville peut à nouveau organiser ses 2 feux d'artifice de l'été. Rendez-vous sur la digue à 23h les 14 juillet et 14 août !

Des grands événements incontournables

4 grands événements ponctuent cette saison estivale : le 14 juillet, Musique en Côte de Nacre, la Semaine Acadienne et la Fête de la Mer. 4 rendez-vous de qualité à (re)découvrir.

LE 14 JUILLET

Les festivités du 14 juillet célèbrent la Fête Nationale avec en programme :

11h : Rendez-vous en Mairie (et non Place du Marché), pour le début de la cérémonie patriotique de la Ville. Puis, nous irons Place de Gaulle pour une mise à l'honneur des sapeurs-pompiers et écouter avec grand plaisir l'Harmonie Municipale,

21h : Un DJ vous attend sur la Digue pour une soirée musicale,

22h15 : Retraite aux flambeaux avec départ du Parc de l'Edit. La SNSM vendra des lampions le mercredi de 10h à 12h à côté du manège et au Parc de l'Edit le soir avant le départ.

23h : Feu d'artifice tiré depuis la Jetée.

+ **d'infos** : www.courseulles-sur-mer.com



MUSIQUE EN CÔTE DE NACRE

Dans un contexte compliqué et incertain, le festival Musique en Côte de Nacre revient à Courseulles et dans les communes voisines, du 14 au 28 juillet. *"Avec les mesures sanitaires, les musiciens ne peuvent pas voyager comme ils le souhaitent"* explique Jean Marchand, l'organisateur de l'événement. *"Nous avons donc réduit le nombre de dates mais après une année sans festival, nous sommes vraiment heureux de pouvoir vous proposer des concerts de grande qualité avec des orchestres exceptionnels. Les mélomanes seront ravis"*.

+ **d'infos** : www.musiqueencotedenacre.com - Réservation à l'office de tourisme.

LA SEMAINE ACADIENNE

Du 8 au 15 août, Courseulles va vivre aux couleurs de l'Acadie. Pour sa 16^{ème} édition, le festival "La Semaine Acadienne" va accueillir essentiellement des artistes vivant en France, au vu des mesures sanitaires encore en vigueur.

Pendant 1 semaine, venez profiter des animations, des concerts, des stages et des conférences, sans oublier le grand tintamarre et les cérémonies en hommage aux Acadiens. *"Cette année, nous avons notamment Mes souliers sont rouges, le groupe Soldat Louis ou encore Renan Luce qui viendront se produire à Courseulles-sur-Mer"* précise Arnaud Blin, l'organisateur du festival.

+ **d'infos** : www.semaineacadienne.net



La Fête de la Mer



La traditionnelle Fête de la Mer de Courseulles-sur-Mer aura lieu le samedi 21 et dimanche 22 août 2021.

Nouveauté cette année : elle sera organisée sur le Quai des Alliés. *"La Fête de la Mer rend hommage aux marins disparus. C'était donc une évidence d'organiser cet événement au plus près des pêcheurs et plaisanciers"* explique Maggie Gilbert, Maire-adjoint en charge des Animations.

Retrouvez le programme complet sur notre site Internet
www.courseulles-sur-mer.com

GROS PLAN SUR...

L'accueil de loisirs

Après la présentation de l'école Gilbert Boulanger dans le numéro précédent, la Ville vous propose de découvrir l'accueil de loisirs et la journée type de nos animateurs et animatrices.



2 QUESTIONS À...

Elodie MOTTAY,
Directrice

Comment fonctionne l'accueil de loisirs ?

Nous sommes 9 animateurs et animatrices présents à l'année dont une directrice et un directeur adjoint, Kévin. Des saisonniers complètent l'équipe pendant les vacances. En période scolaire, nous accueillons les enfants le matin avant l'école à partir de 7h30, le soir après les cours jusqu'à 18h30, les mercredis et les vacances scolaires (sauf les congés de Noël).

Nous assurons également les temps du midi avec la surveillance au restaurant scolaire et des activités après le déjeuner.

Qu'est-ce que le Plan Mercredi ?

L'accueil de loisirs de Courseulles a ce label depuis 2018. Nous sommes peu à être labellisés dans le Calvados donc c'est une fierté pour nous.

Le Plan Mercredi est l'assurance d'une continuité éducative entre tous les temps d'accueil des enfants à travers des thèmes en cohérence avec les enseignements scolaires.

L'objectif de ce Plan Mercredi est de valoriser le territoire et l'environnement proche des enfants, ce que nous faisons les mercredis et pendant les vacances scolaires avec, entre autres, les visites au Centre Juno Beach, les ateliers intergénérationnels avec la résidence Les Roses de France ou encore les activités avec les associations courseullaises.

9

ANIMATEURS

80

ENFANTS
LE SOIR

dont 45 à l'accompagnement
aux devoirs

60

ENFANTS
LE MERCREDI

50

ENFANTS
PENDANT LES
VACANCES SCOLAIRES

Une journée à l'accueil de loisirs



7H30

Accueil du matin

De 7h30 à 8h45, les enfants arrivent au compte-goutte, accueillis par les animateurs. *"Le matin, les enfants peuvent faire des activités manuelles, des jeux libres, des activités en extérieur ou avoir des temps calmes à la bibliothèque. Chacun peut commencer la journée à son rythme"* explique Céline, animatrice.

12H00

La pause méridienne

C'est l'heure de déjeuner ! En raison des mesures sanitaires liées à la Covid-19, les enfants sont divisés en 2 services avec 1 animateur par classe. Les premiers enfants mangent à 12h tandis que le 2^{ème} groupe déjeune à 12h45. Lorsqu'ils ne déjeunent pas, les enfants font l'activité de leur choix. *"Ils ont besoin à ce moment là de la journée de se défouler donc on organise avec eux l'activité qui leur fait plaisir"* précise Elodie. Ce midi là, le temps étant pluvieux, c'était dessin ou construction pour les uns et gamelle sous le préau pour les autres.



16H30

Accompagnement aux devoirs et garderie du soir

16h30, fin de journée, certains enfants partent en accueil de loisirs tandis que d'autres se dirigent pour 1h d'accompagnement aux devoirs. *"Nous avons environ 15 enfants par animateur de 2 niveaux de classe différents. Nous surveillons que les devoirs soient faits et nous donnons un coup de main si l'enfant a besoin"* explique Mélodie, animatrice.

De 17h30 à 18h30, les enfants se retrouvent pour l'accueil de loisirs du soir où activités manuelles et jeux leur sont proposés avant que leurs parents ne viennent les chercher.

Infos pratiques

ACCUEIL DU MATIN

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h45

ACCOMPAGNEMENT AUX DEVOIRS

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 17h30

ACCUEIL DE LOISIRS LE SOIR

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30

LE MERCREDI

de 7h30 à 18h30

LES VACANCES SCOLAIRES

du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

+ D'INFOS & TARIFS :

Permanence du lundi au vendredi de 9h à 12h
ou au 02 31 73 41 66 ou centredeloisirs@ville-courseulles.fr
ou www.courseulles-sur-mer.com

Les conseillers communautaires



Le Conseil communautaire, c'est quoi ?

Le Conseil communautaire est l'instance chargée de gérer, par ses délibérations, les affaires de l'intercommunalité dans la limite des missions qui lui ont été transférées.

Il est composé d'un Président, Thierry Lefort, de 8 Vice-Présidents et de 23 Conseillers communautaires. À la Communauté de Communes Coeur de Nacre, 6 élus représentent la Ville de Courseulles-sur-Mer :

- Anne-Marie PHILIPPEAUX, 1^{ère} Vice-Présidente en charge des finances et des ressources humaines
- Alain LENEZ, conseiller communautaire
- Emmanuelle PITEL, conseillère communautaire
- Thierry SAGET, conseiller communautaire
- Isabelle ROOS, conseillère communautaire
- Jérôme IGUAL, conseiller communautaire

Les projets en cours à Coeur de Nacre portés par les Conseillers communautaires

L'office de tourisme intercommunal

La Communauté de Communes Coeur de Nacre a réalisé un diagnostic de l'Office de tourisme Terres de Nacre : sur son rôle, sa stratégie, les enjeux pour l'avenir et le mode de gouvernance.

Une première étape a été réalisée avec une analyse de l'environnement touristique actuel. Des atouts et des faiblesses ont été relevés et des solutions concrètes seront apportées pour proposer une offre touristique en adéquation avec les enjeux du territoire.

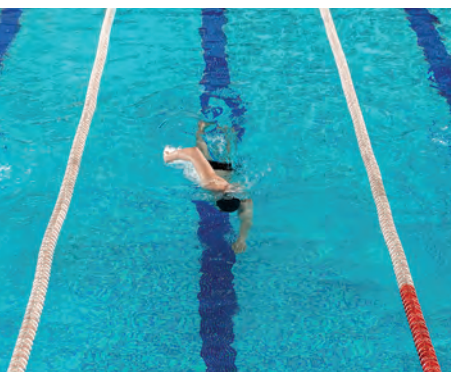
Les solutions retenues vous seront présentées dans un prochain journal.

En route avec les mobilités douces et collectives

Dans le cadre d'une commission Politique Environnementale, les élus de l'Intercommunalité travaillent sur ce sujet, en lien avec Bruno Dubois, Maire-adjoint en charge de l'environnement, du développement durable et de l'urbanisme, pour Courseulles-sur-Mer. Depuis plusieurs mois maintenant, l'Intercommunalité, accompagnée par CODRA Conseil, a proposé des ateliers de consultation et de réflexion à la population. L'ensemble du schéma cyclable est revu en cohérence avec les 12 communes de Coeur de Nacre.

Une aire multimodale est à l'étude au rond-point du nouveau monde : un espace où se trouveront divers moyens de transport pour faciliter le passage d'un mode de transport à un autre. Celle-ci permettra, par exemple, de déposer son vélo ou sa voiture pour poursuivre son trajet en transport collectif.

Enfin, l'Intercommunalité a investi dans 30 vélos électriques et les propose en location pour une durée maximale d'un an pour la somme de 295 euros. Cela doit permettre aux habitants du territoire d'essayer ce nouveau mode de locomotion et de découvrir ses nombreux avantages à un coût réduit.



Prenez les maillots !

Depuis sa réouverture, le centre Aquanacre accueille prioritairement des enfants de CM2 du territoire avec pour objectif de leur faire acquérir le Savoir Nager avant l'entrée en 6^{ème}.

C'est dans le cadre de la commission Politique Culturelle et Sportive, en relation avec les Associations Intercommunales et Jeunesse et en lien avec Michèle Tanné, Maire-adjointe en charge de la Vie scolaire, qu'Isabelle Roos, l'élue à l'Intercommunalité, intervient pour les attributions des subventions aux associations.

Ma Ville Mon Shopping

Suite à la complexité de la situation sanitaire, Coeur de Nacre a souhaité apporter un soutien aux artisans et commerçants du territoire en finançant l'adhésion à la boutique en ligne Ma Ville Mon Shopping. Chaque commerçant peut ainsi mettre en vente ses produits, sans les contraintes ni les coûts d'un site Internet. Avantages supplémentaires : c'est une plateforme de vente en ligne qui regroupe les commerces du territoire. Elle inclut le paiement sécurisé et des services logistiques de livraison à domicile. Elle offre une accessibilité des commerces 24h/24 pour les clients.

Aujourd'hui, il est possible d'acheter dans 38 boutiques différentes du territoire Coeur de Nacre dont 11 sur Courseulles-sur-Mer : alimentaire, prêt à porter, restauration, équipement de la maison, bien être, librairie,...

Vous êtes commerçant ?

Emmanuelle Pitel, Conseillère communautaire, est à votre disposition pour tout complément d'information et aide à la mise en ligne.

Retrouvez vos commerces sur

ma ville mon shopping

mavillemonshopping.fr/coeurdenacre

Rendez-vous sur :

www.mavillemonshopping.fr/coeurdenacre



© Loïs Saulnier

Le Syndicat Mixte de la Seulles et de ses affluents

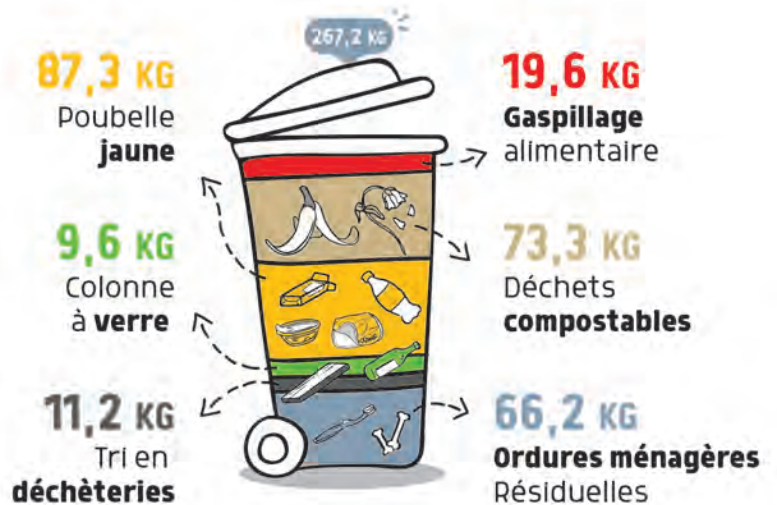
La Communauté de Communes Cœur de Nacre fait partie du Syndicat Mixte de la Seulles et de ses Affluents (SMSA). La Seulles est un fleuve situé à l'Ouest du département du Calvados, entre les villes de Bayeux et Caen. Elle prend sa source sur les hauteurs de Jurques puis s'écoule sur une longueur de 71,6 km, en passant par 29 communes, pour se jeter dans la Manche à Courseulles-sur-Mer. "Dans ce Syndicat, nous décidons de notre investissement pour l'entretien, la restauration et la préservation de la Seulles et de ses affluents. L'aménagement des cours d'eau contribue à l'amélioration de la qualité de l'eau" explique Thierry Saget, Conseiller communautaire.

Le travail sur la continuité écologique fait partie des priorités du SMSA. La continuité d'un cours d'eau est définie comme la libre circulation des espèces et leur accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance, leur alimentation ou leur abri, ainsi que le bon déroulement du transport naturel des sédiments et le bon fonctionnement des habitats naturels.

Les déchets

"Je fais partie de la commission "Gestion des déchets". Mon travail est d'accompagner les Courseullais lorsqu'ils rencontrent des problèmes avec le nouveau système des levées des ordures ménagères (TEOMI) et de répondre à toutes questions" précise Alain Lenez, Conseiller communautaire. "Même si le tri fait partie maintenant du quotidien, notre objectif est d'améliorer le tri qui n'est pas encore optimal. Les seuls moyens pour limiter la hausse des coûts sont de réduire les déchets ménagers et de renforcer le tri des emballages, ce qui permettra à l'avenir de limiter les coûts de traitements et l'augmentation de la taxe d'ordures ménagères".

AUTOPSIE DE LA POUBELLE GRISE D'UN HABITANT DU TERRITOIRE DU SYVEDAC (ANNÉE 2019 - EN KILOGRAMMES)



Les collectes des déchets du 3 juillet au 4 septembre :

COLLECTE LE MARDI DES ORDURES MÉNAGÈRES



MERCI DE SORTIR VOTRE BAC
LA VEILLE LE LUNDI SOIR

COLLECTE LE SAMEDI DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES SACS JAUNES



MERCI DE SORTIR VOTRE BAC ET SACS JAUNES
LA VEILLE LE VENDREDI SOIR

Le SYVEDAC

Basé à Colombelles, le Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise (SYVEDAC) dont Coeur de Nacre fait partie avec 5 représentants, assure pour ses adhérents le traitement, la valorisation et la réduction des déchets.

Les compétences de SYVEDAC :

- Valorisation énergétique des ordures ménagères
- Recyclage des emballages et des papiers
- Recyclage du verre
- Compostage des déchets verts
- Traitement des encombrants
- Réduction des déchets
- Sensibilisation à la bonne gestion des déchets

L'Unité de Valorisation Énergétique (UVE)

Aujourd'hui, les chaudières de l'UVE de Colombelles, qui gèrent l'incinération des déchets du territoire du Syvedac, produisent de l'eau surchauffée à 190° C et 24 bars et alimentent :

- le réseau de chaleur d'Hérouville-Saint-Clair et du CHU de Caen,
 - l'autoconsommation du site,
 - la production électrique via l'ORC (Organic Rankine Cycle : machine thermodynamique produisant de l'électricité à partir de chaleur fatale)
 - et bientôt un nouveau réseau de chaleur dédié aux serres maraîchères.
- Des visites guidées de l'UVE sont possibles et entièrement gratuites.

+ d'infos : syvedac.org



© Syvedac



L'agenda

Dans la prochaine édition du journal municipal, vos Conseillers communautaires vous parleront notamment :

- de la stratégie Tourisme prévue pour les offices de tourisme Terres de Nacre
- du "Slow Tourisme" ou tourisme durable : qualité de vie, bien-être, circuit court
- de la plateforme Ma Ville Mon Shopping
- du Pôle Social et Solidaire
- du projet "Infusion, Effusion"
- des aides de Coeur de Nacre auprès des entreprises au titre d'impulsion résistance 2

INFORMATION

Le Musée de Courseulles

En février dernier, la municipalité a fait intervenir la Fabrique de Patrimoines en Normandie au Musée de Courseulles afin de réaliser un diagnostic et évaluer l'état de conservation des œuvres.

Après réception du diagnostic du pôle "conservation, restauration et imagerie scientifique", il s'avère que le manque d'isolation du bâtiment, qui apporte de l'humidité et le mauvais éclairage abîment les œuvres.

Ouvrir le Musée de Courseulles en l'état mettrait en danger, un peu plus chaque jour, les œuvres auxquelles nous tenons tous et contribuerait à accentuer leurs dégradations. C'est donc avec grand regret que la Ville a dû prendre la décision de ne pas ouvrir le Musée cette année pour les préserver au maximum. Un travail de protection a été mis en place et un projet global sur l'avenir du Musée a été lancé afin de pouvoir ré-ouvrir en 2022.

OUVERTURE

La Salle Quiquemelle



La Salle Quiquemelle, située Place du Marché, a fait l'objet d'une rénovation et d'une restructuration complète. Les travaux sont aujourd'hui terminés.

Les associations courseullaises ont pu regagner le 1^{er} étage pour leur rendez-vous hebdomadaire.

Au rez-de-chaussée, la salle Quiquemelle est composée de 2 parties : la salle de réunion d'une capacité de 80 personnes et la salle d'exposition d'une capacité de 180 personnes.

Ces salles sont disponibles à la location pour des expositions, des séminaires, des réunions, des assemblées générales, des réceptions / cérémonies (musique d'ambiance possible avec le matériel intégré de la salle), des vins d'honneur ou des animations culturelles et festives.

La salle de 182m² avec ses grandes baies vitrées accueille ses premières expositions cet été. *"Après avoir reçu le Syvedac et son exposition "Le recyclage sous toutes ses coutures" fin juin, nous avons le plaisir de recevoir Michel Girard, célèbre peintre courseullais, du 9 au 17 juillet, pour ses 60 ans de carrière"* s'enthousiasme Maggie Gilbert, Maire-adjointe en charge des Animations et de la Culture.

+ d'infos et tarifs : www.courseulles-sur-mer.com > Démarches en ligne > Location de salle
ou à animations@ville-courseulles.fr

Les actions 2021 du CCAS

Les cadeaux "naissance"

Nouveauté mise en place cette année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) offrira à tout nouveau petit Courseullais un set repas avec une assiette, des couverts et un verre adaptés. Les heureux parents recevront quant à eux un chèque cadeau d'une valeur de 20 euros à dépenser chez les commerçants courseullais partenaires de l'opération (hors commerces de bouche et de restauration).

Votée en février dernier par le Conseil d'administration du CCAS, l'attribution de ces cadeaux "naissance" concerne tous les foyers courseullais accueillant un heureux événement à compter de 2021. Un courrier sera adressé aux familles pour qu'elles assistent à l'une des 2 cérémonies annuelles organisées pour l'occasion. Un dispositif qui va concerner environ 30 naissances chaque année. La mise en place de ce dispositif répond à deux engagements forts : favoriser l'accueil de nouvelles familles et encourager les achats dans les commerces courseullais.

Les actions en faveur des séniors : Le chèque-cadeau

Mis en place en 2020 à cause de la crise sanitaire, le chèque-cadeau de 25 euros valable dans les restaurants courseullais partenaires a remporté un franc succès. 546 chèques-cadeau ont été distribués aux personnes de plus de 65 ans en résidence principale valables jusqu'au 15 novembre 2021. Suite aux très bons retours de nos aînés, le CCAS a décidé de reconduire cette opération en 2021.

Pour les personnes ne souhaitant pas le chèque-cadeau, une distribution de colis sera réalisée comme chaque année.

Les inscriptions seront possibles courant octobre. Le CCAS lancera une communication le moment venu.

Le thé dansant

Si les conditions sanitaires le permettent, le CCAS organisera un thé dansant le dimanche 10 octobre afin de permettre à nos aînés de se retrouver dans une ambiance conviviale et festive le temps d'un après-midi. Les inscriptions seront possibles en septembre.

et bien plus encore

Deux autres projets seront mis en place une fois que la crise sanitaire sera derrière nous : la proposition d'un spectacle courant juin et des café-rencontres réguliers afin de rompre l'isolement.

En bref

Le Pass Culture, c'est quoi ?



C'est une mission de service public portée par le ministère de la Culture. Ce dispositif permet aux jeunes, l'année de leur 18 ans, d'avoir accès à une application sur laquelle ils disposent de 300 € pendant 24 mois pour découvrir et réserver selon leurs envies culturelles (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique,...).

+ d'infos :
pass.culture.fr

Appel aux prêts de dentelle



Pour marquer le bicentenaire de la manufacture de dentelle de Courseulles, un événement sera organisé les samedi 21 et dimanche 22 mai 2022.

L'association Dentelles et Blondes de Caen et Courseulles lance un appel aux personnes qui accepteraient de prêter des pièces en dentelle pour l'exposition.

+ d'infos :
bouvot@libertysurf.fr

SOLIDARITÉ

Prévention canicule

Du 1^{er} juin au 15 septembre, le plan national Prévention Canicule est activé. En cas de fortes chaleurs, les personnes âgées, isolées, fragiles ou handicapées peuvent être plus vulnérables.

N'hésitez pas à aller vous faire recenser ou à inscrire vos proches sur le registre du Centre Communal d'Action Sociale de Courseulles. Une attention toute particulière sera apportée à ces personnes. L'inscription à ce fichier sécurisé est facultative.

Quelle utilisation sera faite de vos coordonnées ?

Deux utilisations (et seulement deux) :

1. Transmission au Préfet du Calvados sur sa demande quand il souhaitera mener des actions de prévention,
2. Utilisation par la Ville de Courseulles-sur-Mer pour prendre de vos nouvelles en période de fortes chaleurs notamment et vous apporter toute l'attention nécessaire.

Que vous soyez sur le fichier ou pas, si la chaleur vous fait souffrir ou vous cause des problèmes, vous pouvez joindre la mairie au 02 31 36 17 17 ou le CCAS au 02 31 36 17 57.



PRÉVENTION CANICULE

PLAN ACTIVÉ DU 1^{ER} JUIN AU 15 SEPT.

Faites-vous connaître !

Pour les personnes âgées, isolées, fragiles et handicapées, faites-vous recenser sur le registre du Centre Communal d'Action Sociale.

Tous concernés !

Que vous soyez parents, amis, voisins... restez vigilants et attentifs. **En cas de signes inquiétants, contactez la mairie.**
Les services du CCAS porteront une attention toute particulière à ces personnes.

Centre Communal d'Action Sociale
Rue Arthur Leduc - 14470 Courseulles-sur-Mer
02.31.36.17.57 - mairie@ville-courseulles.fr
www-courseulles-sur-mer.com

Courseulles-sur-Mer

POUR UN BON VOISINAGE

Les bonnes pratiques

Pour le confort de tous et selon l'arrêté préfectoral du Calvados, nous vous rappelons que les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, des vibrations transmises ou de leur caractère répétitif, en quelque endroit que ce soit, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, ne peuvent être effectués que de :

- du lundi au vendredi inclus : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

La taille des haies est également obligatoire.



ZOOM SUR...

Le Tennis Club

Du 16 au 22 août, le Tennis Club organise son 60^{ème} tournoi interne auquel tous les membres et anciens membres du club sont invités à participer. "Nous souhaitons faire de cet événement le point d'orgue de la saison estivale et la fête du club de tennis" explique Augustin Robert, membre de la nouvelle équipe de direction depuis octobre 2020. "A cette occasion, un livre illustré de photos retraçant l'histoire du club et de son tournoi sera édité et diffusé à la suite de cet événement". Au programme de cette semaine festive : des matchs de tennis et de la bonne humeur.

Le petit + : Si vous êtes de passage ou que vous ne pouvez pas rejoindre le Tennis Club à l'année, vous devez au minimum adhérer une semaine au club pour pouvoir participer au tournoi.

La nouvelle équipe s'est fixée un objectif : redynamiser le club, tant sur la période estivale que pendant l'hiver. "Pendant la période printemps-été, nous allons ouvrir plus fréquemment le club house et améliorer l'offre de restauration pour relancer la vie du club. Nous allons organiser également des animations de beach-tennis sur les plages de Courseulles et Bernières pour faire découvrir notre sport à tout public" indique Monsieur Robert.

"Pour la saison hivernale, nous allons poursuivre l'école de tennis animée par Aymeric Mora, avec une nouveauté : la création de la section "Baby tennis". À partir de septembre, nous allons développer le tennis santé pour les personnes atteintes de pathologies longue durée et le tennis bien-être pour nos aînés. Nous avons vraiment le souhait de diversifier notre offre de tennis pour s'adapter aux besoins et aux capacités de chacun".



SÉCURITÉ

Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Qu'est-ce que c'est ?

L'objectif de l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) est de surveiller les habitations laissées vacantes par leurs occupants sur une période déterminée.

Comment cela fonctionne ?

Dès connaissance de leur départ en vacances, les habitants doivent venir au poste de la police municipale ou à la mairie, pour signaler leur absence en remplissant un formulaire

Ensuite, pendant toute la durée de l'absence, des patrouilles de surveillance à des horaires aléatoires seront effectuées, 7 jours sur 7, afin de dissuader tout individu, ayant de mauvaises intentions, de pénétrer dans la propriété.

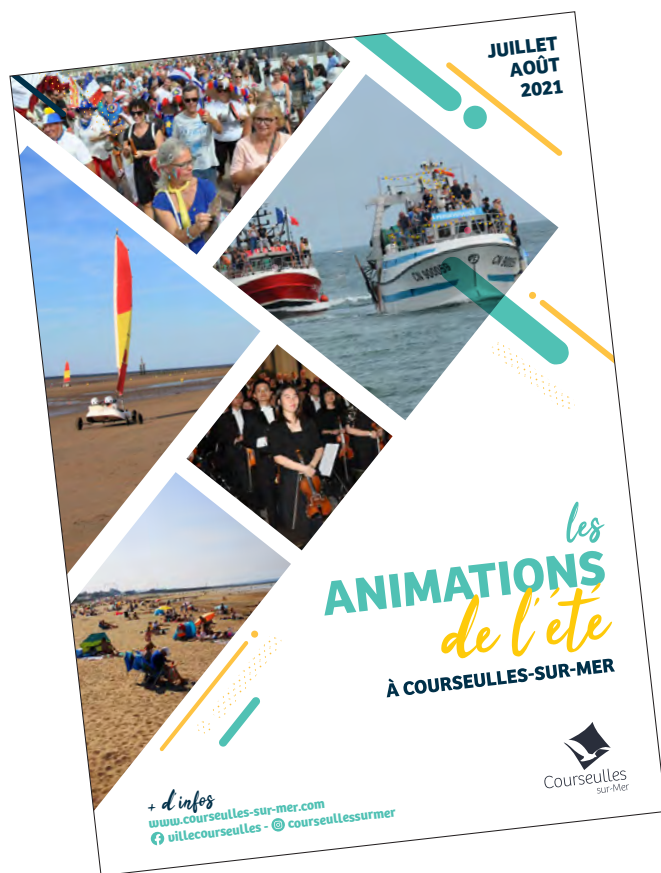
Les conseils à suivre :

- Faire relever régulièrement son courrier par une personne de confiance.
- Fermer correctement volets et fenêtres. Si possible, demander à un proche de venir ouvrir les volets régulièrement afin de faire vivre le logement.

+ d'infos : Contactez la Police municipale au 02 31 37 46 75

PRENEZ NOTE

L'agenda



Retrouvez l'ensemble des animations organisées à Courseulles-sur-Mer dans le dépliant de l'été joint à ce journal

Attention :
Ce programme est susceptible d'être modifié en fonction des actualités.
N'hésitez pas à consulter notre site Internet avant l'événement pour avoir les dernières informations

COMMUNICATION

Mairie Pop'in

Mairie Pop'in est un nouvel outil de communication gratuit, dédié aux Courseullais. Grâce à ce service, vous serez renseigné en temps réel. Vous recevrez des SMS, en nombre limité, sur des informations importantes pouvant être liées à la sécurité, aux intempéries ou aux événements de votre ville.

Inscrivez-vous gratuitement en déposant ce formulaire à l'accueil de la mairie ou directement sur www.mairiepopin.fr/inscriptions

N° de portable :

Nom :

Prénom :

Ville :

Vos données ne seront pas utilisées à des fins commerciales et ne seront transmises à aucun tiers

Expressions politiques

Chères Courseullaises, chers Courseullais,

L'été s'installe et avec lui l'espoir d'une saison propice à la reprise de nos commerces, restaurants, entreprises, et à la détente pour vous tous et pour les vacanciers.

Plus que jamais, unie pour Courseulles, notre équipe d'élus et de délégués de quartier travaille démocratiquement et attentivement à un meilleur bien-être dans notre commune. Cela, envers et contre les critiques et en dépit de la complexité des dossiers qui surgissent au fil du temps.

Nous travaillons à la réfection, à l'entretien et à la remise en état des divers équipements.

Nous lançons aussi deux immenses chantiers : la Maison de la Mer et la réfection du réseau d'eaux pluviales, trop longtemps négligés. Ces chantiers lourds se dérouleront sur plusieurs années compte tenu de leur ampleur et des coûts qu'ils génèrent. Nous vous informerons régulièrement et vous associerons aux débats que ne manqueront pas d'engendrer ces deux dossiers. Nous sommes confiants.

Bon été, soyez prudents et à bientôt nous l'espérons, pour une grande réunion publique.

Unis pour Courseulles

Muselés, Ignorés, nous disons non au mépris de la démocratie instauré par Madame Le Maire depuis une année.

Nous ferons le bilan à la rentrée prochaine.

En attendant nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes vacances.

Et souhaitons une belle saison aux commerçants et restaurateurs qui en ont besoin plus que jamais.

Protégez vous et prenez soin de vous

Courseulles en Actions

État civil

NAISSANCES

Avril

Maëlys CATHRIN
Thaïs LAUNAY
Sarah HOUCARD

MARIAGES

Mai

Nathalie BAUDON
et Eric GRIGNON

DÉCÈS

Avril

Alain BLAIS, 67 ans
Jean FLEURY, 89 ans
Michel MARIE, 79 ans
Lucienne POUL, 97 ans
Simone LÉBOUCHER, 95 ans
Jeanine BARRAIN, 82 ans
Françoise LELANDOIS, 73 ans
Muriel DUPONT, 74 ans
Raymond MATHIEU, 72 ans

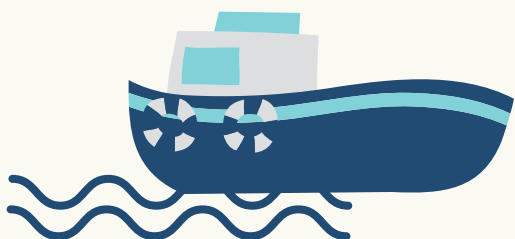
Mai

Colette DUMAND, 94 ans
Colette BICHARD, 88 ans

Paulette OURLÉ, 90 ans
Jean FLAMAND, 103 ans
Hélène CONDAMINAS, 96 ans
Robert COSPÉREC, 92 ans
Eliane BOUGON, 66 ans
Michelle MARZÉ, 79 ans
Sagra BOYRIÉ, 92 ans
Christian FLAMANT, 80 ans
Marie-Thérèse FÉRAL, 88 ans

Juin

Laure LEROUX, 83 ans
Jacques MORIN, 90 ans
Jacques DESBECQ, 68 ans



FÊTE DE LA Mer

~~~~~  
**samedi 21 &  
dimanche 22 août**

QUAI DES ALLIÉS - PORT



PROGRAMME À DÉCOUVRIR SUR  
[WWW.COURSEULLES-SUR-MER.COM](http://WWW.COURSEULLES-SUR-MER.COM)